



# L'école plus coûteuse encore... et les enfants en paient le prix

Enquête d'opinion auprès de 857 parents d'élèves

Une production du service Études  
et Action politique de la Ligue des familles

Octobre 2025

## Introduction

Ce 10 octobre, le gouvernement Degrise a annoncé sa volonté de remplacer le mécanisme de gestion des petites fournitures scolaires de base par les écoles – distribuées jusqu'à présent à tous les élèves de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 3<sup>e</sup> primaire – aux seuls élèves des familles en difficultés financières. Le gouvernement décide que la gratuité scolaire devra être ciblée et qu'il faudra distinguer parmi les élèves qui y aura droit. Il charge les établissements, directions et enseignants de faire le tri parmi les élèves, avec l'impact que cela a en termes de stigmatisation des enfants, la pauvreté de leurs parents se voyant potentiellement jusque dans leur plumier et leur cartable.

Pour toutes les familles qui n'auront plus droit aux fournitures, le cout de la rentrée scolaire – déjà complexe à assumer pour la plupart des parents – augmenterait de 104 € par élève, en moyenne. Pour une famille, il s'agira dès lors du cout supplémentaire pour chaque enfant de la fratrie.

En septembre 2025, la Ligue des familles avait commencé à interroger les parents à propos de cette rentrée scolaire, en termes de démarches à faire comme en termes de couts. Certaines des questions posées les sondait sur cette idée – dont elle avait entendu parler l'an passé – de réserver le petit matériel scolaire distribué par les écoles aux seuls enfants de familles pauvres. A l'annonce de cette mesure, la Ligue des familles a dès lors, plus rapidement que prévu, analysé les réponses à ces questions afin de connaître les avis des parents.

**Les parents refusent massivement de voir la gratuité scolaire dévoyée et que le petit matériel scolaire distribué par les écoles soit réservé aux seules familles les plus en difficultés. Les parents ont aussi pointé les risques les plus importants d'un mécanisme de ce type à leur sens :** stigmatisation des enfants sur qui serait portée la honte de la pauvreté de leurs parents, jusque dans la classe devant leurs copains et jusque dans leurs plumiers et cartables ; complexité pour les parents de se signaler comme en difficulté financière auprès de l'école pour pouvoir recevoir le petit matériel de base nécessaire aux apprentissages ; retour des phénomènes de « course aux marques » ; abandon des familles de la classe moyenne, pour qui le cout de la rentrée scolaire explosera ; dégradation des relations familles-écoles ; lourdeur de la charge administrative pour les écoles figurent parmi les problèmes les plus soulevés.

9 parents sur 10 privilégient une distribution universelle du même matériel scolaire de qualité aux élèves à une distribution ciblée aux seuls élèves des familles les plus en difficultés.

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>A. L'annonce du gouvernement : fin de la fourniture du matériel scolaire pour tous les élèves.....</b>	<b>4</b>
Un nouveau système ingérable et stigmatisant.....	5
<b>B. Les difficultés financières des familles en matière de couts scolaires.....</b>	<b>6</b>
<b>C. L'impact financier et organisationnel de la rentrée pour les parents .....</b>	<b>8</b>
1. 8 familles sur 10 sont préoccupées financièrement par la rentrée scolaire .....	9
2. 9 familles sur 10 préoccupées par le temps de préparation et l'organisation de la rentrée.....	10
3. La fourniture du matériel scolaire par les écoles retire des préoccupations financières et de la charge mentale aux parents.....	12
<b>D. Que pensent les parents de la fin de la gratuité des fournitures scolaires ? .....</b>	<b>13</b>
1. Les parents soutiennent massivement la gratuité des fournitures scolaires pour tous les élèves.....	13
2. 9 parents sur 10 souhaitent que le petit matériel scolaire soit distribué à tous les élèves, sans distinction .....	15
3. Les craintes des parents quant à l'idée de limiter le petit matériel scolaire aux enfants les plus pauvres.....	16
<b>E. La distribution des fournitures à tous les élèves est nécessaire pour les parents, requise par le cadre légal belge et international, et finançable .....</b>	<b>18</b>

## A. L'annonce du gouvernement : fin de la fourniture du matériel scolaire pour tous les élèves

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a présenté à la presse, le vendredi 10 octobre 2025, son budget 2026. La Ministre de l'Education Valérie Glatigny y a notamment annoncé ceci :

*« Il y aura une révision des mécanismes spécifiques de gratuité. Vous vous souvenez qu'on a deux mécanismes en particulier : des montants « gratuité » pour les fournitures scolaires et également des montants « gratuité » qui permettent de financer des repas scolaires dans les écoles les plus défavorisées – donc ce sont les classes avec un indice socio-économique de 1 à 5. Alors ce qui est prévu c'est de mettre à disposition une partie des montants « gratuité » dans les allocations de fonctionnement des établissements. Donc l'idée c'est : on supprime les dispositifs actuels de gratuité P1-P3 et on les reverse dans les allocations de fonctionnement en faisant une légère économie. Il y a également l'obligation d'une mise à disposition gratuite de fournitures scolaires pour les élèves qui en ont le plus besoin jusqu'en 6<sup>e</sup> primaire. Pour les repas scolaires, ce qui est prévu, c'est une possibilité de financement des repas scolaires pour les écoles les plus défavorisées – je le disais, via l'enveloppe de fonctionnement qui est liée à l'encadrement différencié. »*

La Ministre-Présidente Elisabeth Degryse estimera plus tard dans la presse que les établissements scolaires « sont les mieux placés pour savoir qui a besoin de ces fournitures ». « Ce qu'on va faire, c'est donner plus d'autonomie aux écoles pour organiser ces montants », indiquait de son côté Valérie Glatigny<sup>2</sup>.

Le gouvernement met donc fin à la fourniture gratuite du matériel scolaire actuellement applicable à tous les enfants de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> primaire<sup>3</sup> ainsi que le dispositif de repas gratuits dans les écoles les plus défavorisées. Il supprime une partie du budget de ces deux mesures et, avec les moyens restants :

- remplace la fourniture du matériel à tous les enfants par un système d'aide aux familles les plus précarisées uniquement – familles qui devront être identifiées par les écoles ; comment ? On ne le sait pas.
- laisse, théoriquement, la « possibilité » aux écoles les plus défavorisées de fournir des repas gratuits via leurs moyens de fonctionnement. Mais en pratique, comme le budget global diminue et sera réparti entre davantage d'écoles (actuellement seules les écoles qui candidaient pouvaient fournir des repas gratuits ; demain les moyens seront répartis entre toutes les écoles à indice socio-économique 1 à 5), les écoles n'auront plus réellement les moyens de distribuer les repas – sauf à devoir faire des sacrifices dans un budget qu'elles affectaient précédemment à d'autres soutiens aux élèves précarisés.

---

<sup>1</sup> Le Vif, « 500 millions d'économies au budget de la FWB: ce n'est pas l'enfer, mais c'est douloureux », 11/10/2025 <https://www.levif.be/belgique/politique/communautes/ce-nest-pas-lenfer-mais-cest-douloureux/>

<sup>2</sup> RTL Info, « Les fournitures scolaires ne seront plus gratuites pour tous les enfants : Valérie Glatigny explique qui y aura toujours droit », 10/10/2025 <https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/les-fournitures-scolaires-ne-seront-plus-gratuites-pour-tous-les-enfants-valerie/2025-10-10/article/766571>

<sup>3</sup> La gratuité des fournitures reste néanmoins d'application dans l'enseignement maternel.

Les dotations générales de fonctionnement de toutes les écoles du fondamental sont donc augmentées avec une partie des moyens budgétaires affectés jusqu'ici à la gratuité des fournitures scolaires ; et le budget de l'encadrement différencié pour toutes les écoles d'indice socio-économique 1 à 5 est augmenté avec une partie des moyens budgétaires affectés jusqu'ici aux repas chauds, sains et gratuits dans une partie des écoles d'indice socio-économique 1 à 5. Mais dans le même temps, la dotation générale de fonctionnement subira un saut d'index en 2026, et l'enveloppe globale dédiée à l'encadrement différencié subira elle aussi une coupe budgétaire à l'ampleur à ce jour inconnue. Il n'est pas clair à ce jour de savoir si la suppression des dispositifs « gratuité » compense totalement ou en partie les coupes budgétaires réalisées dans les subsides de fonctionnement.

## Un nouveau système ingérable et stigmatisant

La suppression de la fourniture du matériel scolaire va générer une hausse du coût de la rentrée scolaire de 104€ par enfant (coût moyen des fournitures de rentrée<sup>4</sup>) jusqu'à la 3<sup>e</sup> primaire. Plus de 200€ à payer en plus en août pour une famille de deux enfants...

Les écoles devront donc désormais trier les enfants qui peuvent bénéficier du matériel scolaire de ceux qui ne pourront pas, avec des moyens bien plus réduits qu'aujourd'hui. Pour la Ligue des familles, **ce sera totalement ingérable** :

- pour les écoles, qui devront sélectionner les enfants "qui ont le plus besoin" de ce matériel. Sur quelles bases? Vont-elles demander les fiches de paie des parents? Comment feront les écoles qui concentrent les familles les plus précarisées, alors qu'elles n'auront pas les moyens d'aider tous les enfants? A quelles détresses, à quelles situations feront-elles face si elles doivent accorder du matériel à certaines familles mais le refuser à d'autres ?
- pour les familles : que devront-elles faire? Aller dire à l'école qu'elles sont pauvres et ont besoin de fournitures? On ne peut pas décemment leur demander cela.
- pour les enfants : il y aura donc, dans une même classe, les enfants pauvres qui recevront le matériel de l'école et les autres enfants qui pourront choisir leurs fournitures. Les enfants auront des affaires scolaires de qualités différentes selon les revenus de leurs parents et les élèves plus précarisés seront clairement identifiés. Cette décision porte visiblement le stigmate de la pauvreté jusque sur les bancs de la classe et dans le plumier des élèves.

Pour le surplus, la suppression de la fourniture du matériel scolaire accroîtra la charge sur les épaules des parents à la rentrée et plus particulièrement des mères, qui assument le plus souvent les courses de rentrée : aujourd'hui, l'école fournit le matériel jusqu'à la 3<sup>e</sup> primaire ; demain, elle fournira à nouveau... des listes, et les parents devront faire les magasins pour trouver toutes les fournitures.

Les familles de la classe moyenne, enfin, n'auront plus droit à aucun soutien pour faire face aux frais de rentrée.

L'accord de gouvernement conditionnait pourtant toute évolution du système aux conclusions d'une évaluation préalable. Un engagement que la Ministre de l'Éducation avait renouvelé devant

---

<sup>4</sup> <https://liguedesfamilles.be/storage/33584/20240819-Etude---frais-de-rentre%C3%A9e-scolaire-24-25.pdf>

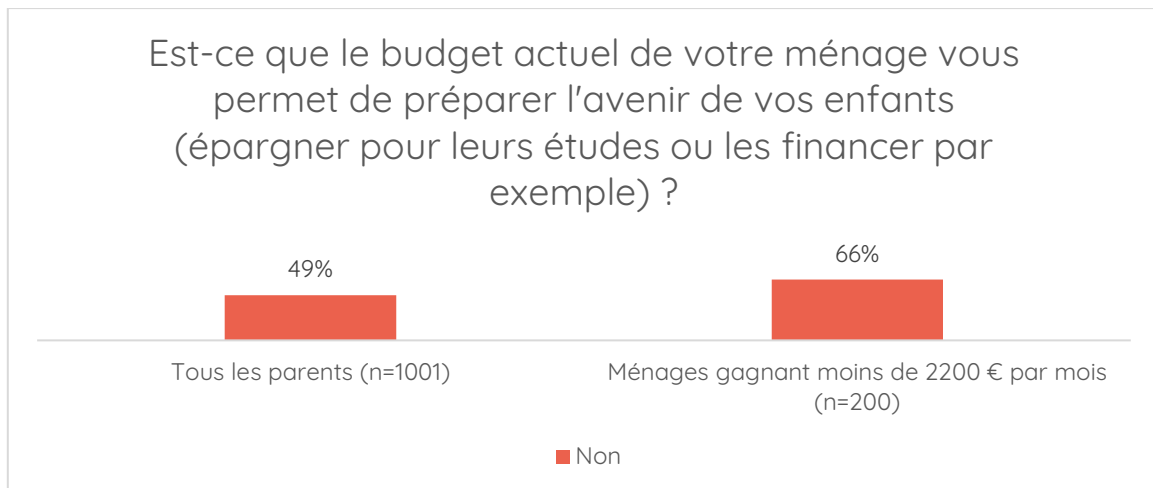
le Parlement : « je m'engage à ce que le dispositif visant à renforcer la gratuité d'accès à l'enseignement ne soit ni réformé ni étendu tant que l'évaluation globale et coordonnée des mécanismes de gratuité ne nous aura pas permis d'y voir plus clair »<sup>5</sup>. L'évaluation qui a déjà été menée par l'administration<sup>6</sup> soutient l'extension du système de distribution universelle du petit matériel scolaire aujourd'hui en œuvre jusqu'en 3<sup>e</sup> primaire. En ce qui concerne celle que la Ministre Glatigny souhaitait faire réaliser par un opérateur externe, le marché public a été lancé puis n'a pas été attribué<sup>7</sup>.

Surtout, à la rentrée 2024, tant la ministre Glatigny que la Ministre-Présidente Degryse avaient garanti que « la gratuité scolaire ne sera pas remise en cause »<sup>8</sup>. Un an plus tard, elles y mettent pourtant fin.

## B. Les difficultés financières des familles en matière de couts scolaires

Cette décision s'inscrit dans un contexte déjà très difficile pour de nombreuses familles. En 2024, la Ligue des familles a réalisé une enquête d'opinion par l'entremise de l'institut de sondage Dedicated auprès d'un échantillon représentatif de 1001 parents<sup>9</sup>. Pour la première fois, deux questions de ce baromètre des parents concernaient les difficultés financières des familles. Elles sont d'ampleur.

**51% de parents estiment que le budget actuel de leur ménage ne leur permet pas de préparer l'avenir de leurs enfants (épargner pour leurs études ou les financer).** Dans les ménages gagnant moins de 2200 € par mois, ce sont deux tiers (66%) de familles qui témoignent de cette situation.



Une seconde question était spécifiquement liée aux frais scolaires. Elle a révélé que **deux tiers des familles ont déjà connu des difficultés financières du fait du cout élevé de l'école.** Ainsi, à

<sup>5</sup> <https://archive.pfwb.be/1000000020da02f>

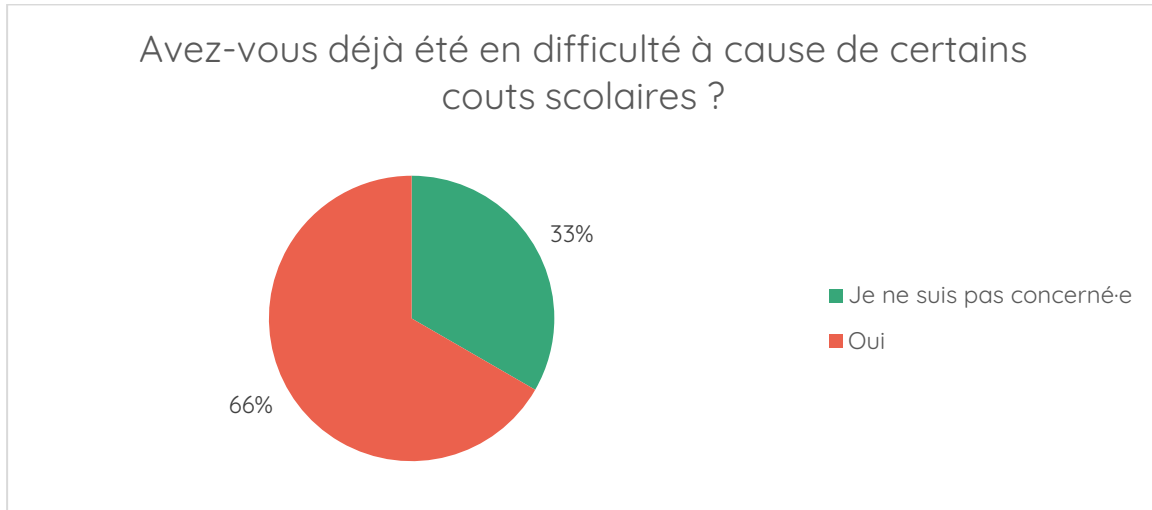
<sup>6</sup> Une mission d'évaluation de l'Inspection a visité 2218 établissements scolaires sur 2661 (soit 83% des écoles) entre 2021 et 2024, pour vérifier le respect des règles sur les frais scolaires. Lire à ce sujet notre analyse des rapports de l'inspection : <https://liguedesfamilles.be/storage/36383/2025-01-13-Analyse-Inspection-frais-scolaires.pdf>

<sup>7</sup> <https://www.lesoir.be/701376/article/2025-09-26/la-gratuite-scolaire-un-dossier-enlise-dans-la-procedure>

<sup>8</sup> <https://bx1.be/categories/news/la-gratuite-scolaire-ne-sera-pas-remise-en-cause-assure-la-ministre-valerie-glatigny/>

<sup>9</sup> <https://liguedesfamilles.be/article/barometre-des-parents-2024>

peine 33% de familles indiquent n'avoir jamais été mises en difficultés par les couts scolaires, et lorsque la famille a des enfants en secondaire, ce chiffre descend même à 28% : plus de sept familles sur dix ayant des enfants en secondaire connaissent des difficultés financières liées à l'école.



La rentrée scolaire est un moment particulièrement sensible pour de nombreux parents, mais elle ne peut pas être isolée des autres frais de scolarité qui se multiplient pour les parents durant l'année : cout de la garderie scolaire, repas scolaires pour les familles qui y ont accès, frais de surveillance de temps de midi...

Les frais de scolarité génèrent des difficultés et ont des impacts divers pour les familles. Une précédente étude de la Ligue des familles avait permis à des parents subissant ces difficultés scolaires de s'exprimer sur leurs conséquences. Elle avait mis en avant de nombreux problèmes<sup>10</sup> :

- Ces couts scolaires peuvent enfoncer des familles dans la précarité en générant **de la stigmatisation et de l'exclusion sociales** subies par les parents, mais en premier lieu par les enfants. La difficulté à payer les fournitures de qualité analogue à celles des autres enfants fait porter à des enfants le stigmate de la situation parentale, la difficulté à assurer des repas fait arriver des enfants le ventre et la boîte à tartine vides à l'école, la difficulté à payer les frais d'activités, d'excursions et voyages scolaires exclut des enfants de la participation à la vie scolaire dont leurs condisciples bénéficient. C'est **la qualité de l'éducation dont devraient bénéficier les enfants qui est affectée**. Les contributions facultatives au financement de la vie scolaire, telle que la participation à des marches parrainées ou fêtes scolaires, sont par ailleurs particulièrement vécues comme stigmatisantes et excluantes pour les familles éprouvant des difficultés financières.
- Ces couts scolaires entraînent **des choix et des sacrifices difficiles dans la vie du quotidien** : les déplacements et loisirs, les frais de santé des parents, la nourriture sont les premiers postes impactés par des frais de rentrée ou de scolarité qui s'accumulent de façon importante. Particulièrement, des parents paient les voyages scolaires mais se privent de vacances.
- Ces couts scolaires **augmentent la charge mentale des parents**, d'autant plus que les mécanismes principaux mis en place pour soulager les familles en difficulté sont les possibilités d'étalement des couts, qui diluent dans le temps le problème et le maintiennent dans la tête, et la multiplication des démarches pour trouver des aides.

<sup>10</sup> <https://liguedesfamilles.be/storage/18811/20210816-couts-scolaires.pdf>

- La possibilité de **s'en sortir par des soutiens et aides sociales varie beaucoup** en fonction de la situation de la personne, de ses relations sociales et de leur degré d'aisance, de sa difficulté à faire état de sa situation auprès de l'école ou d'un CPAS, de la propension du CPAS à estimer une dépense scolaire nécessaire ou superflue (la participation à la classe verte ou de neige facultative est-elle nécessaire ou pas ? L'achat de matériel informatique l'est-il ou pas ?)
- Les parents en difficulté financière peuvent **vivre comme une véritable humiliation le fait de devoir se signaler** auprès de la direction. Cela les met dans un rapport à l'école qui est d'autant plus difficile qu'il est parfois nécessaire, comme parent, de faire valoir son opinion ou point de vue concernant des problèmes vécus par l'enfant qui n'ont rien à voir avec l'argent. Quand des considérations financières s'y mêlent et qu'on est déjà en situation de demande par rapport à une direction, c'est d'autant plus complexe.
- Parfois, **la relation parents-école est durement affectée** par le non-paiement de frais, dans les pires situations, elle devient le seul sujet d'échanges entre les parents et l'école, tenus éloignés pour des raisons financières de leur soutien et investissement pédagogique comme parents dans l'évolution éducative de leur enfant.
- La **relation parents-enfants est aussi affectée** par les difficultés financières, la tension ressentie par les parents à la découverte d'une nouvelle facture scolaire se reportant sur l'enfant. Les enfants intègrent alors bien trop tôt des préoccupations qui devraient rester celles des adultes.
- Dans les pires situations, les contraintes financières **forcent les parents à changer leur enfant d'écoles ou contraignent les inscriptions**, en évitant de privilégier un établissement vu comme de meilleure qualité, mais réputé comme cher ou aux voyages impayables.

Ces difficultés importantes, particulièrement subies par les enfants, et massivement présentes dans la population, appellent à poursuivre les efforts pour la réduction des couts scolaires.

## C. L'impact financier et organisationnel de la rentrée pour les parents

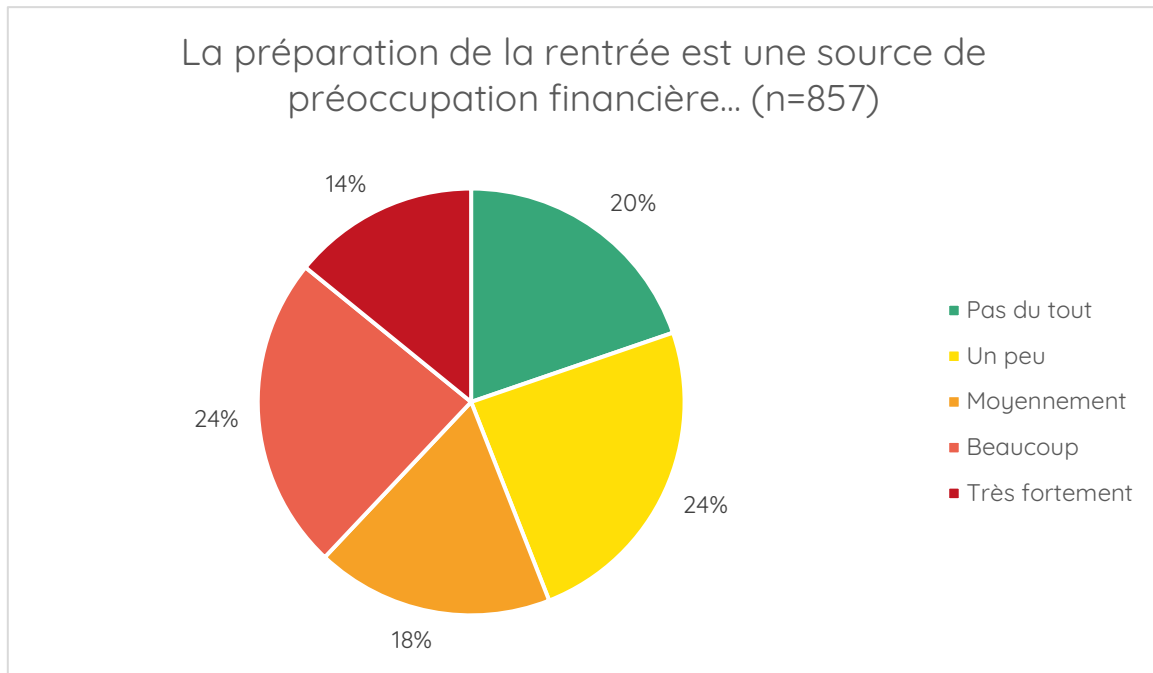
La Ligue des familles a interrogé les parents d'élèves aux abords de cette rentrée scolaire 2025-2026 : quelles sont les démarches à faire, comment la famille s'organise-t-elle, combien leur coute la rentrée ? A cette occasion, elle a interrogé les familles sur une idée qui commençait à circuler : que penseraient-ils de l'idée de réserver le système de gestion des fournitures scolaires par les écoles aux élèves des familles les plus en difficultés ?

**1135 parents ont participé à cette enquête, et 857 parents y ont répondu intégralement** (jusqu'aux dernières questions). L'enquête a été diffusée en ligne, via les canaux propres de la Ligue des familles, par le réseau associatif ainsi que par des directions d'écoles. L'enquête a été diffusée à partir du 8 septembre 2025 ; l'immense majorité des réponses ont donc été récoltées avant les annonces gouvernementales décidant la suppression des dispositifs de gratuité scolaire.

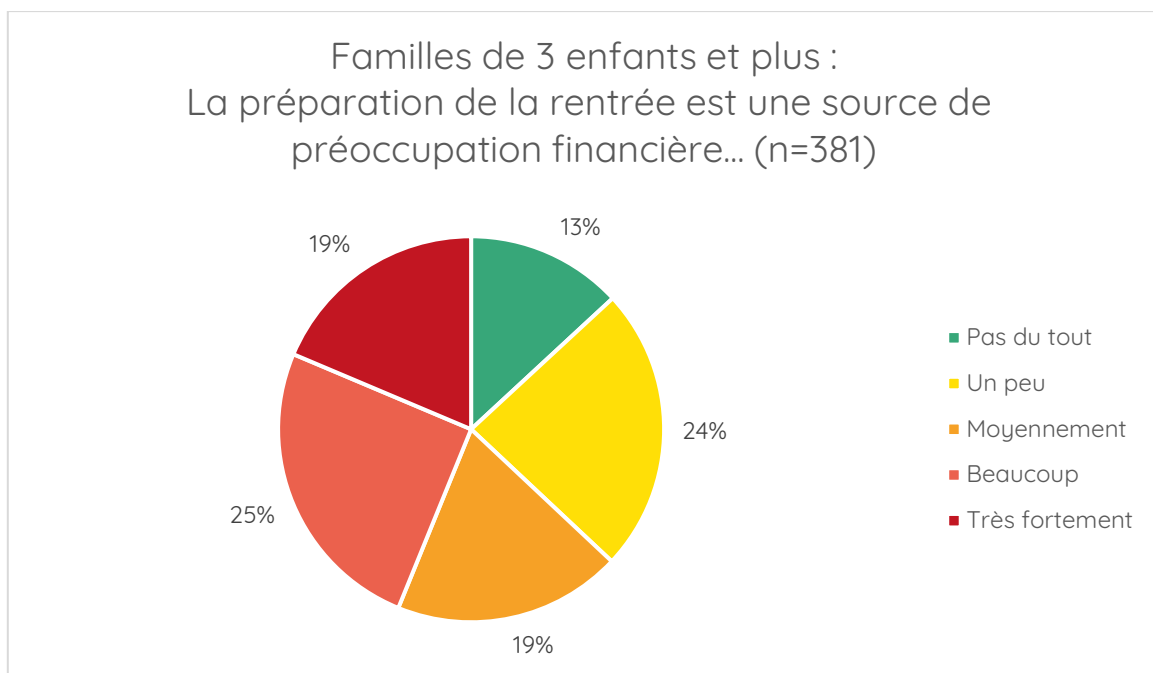
Les réponses viennent de toutes les provinces de Wallonie et de Bruxelles - avec une relative sous-représentation des familles les plus précaires, comme souvent dans ces dispositifs.

## 1. 8 familles sur 10 sont préoccupées financièrement par la rentrée scolaire

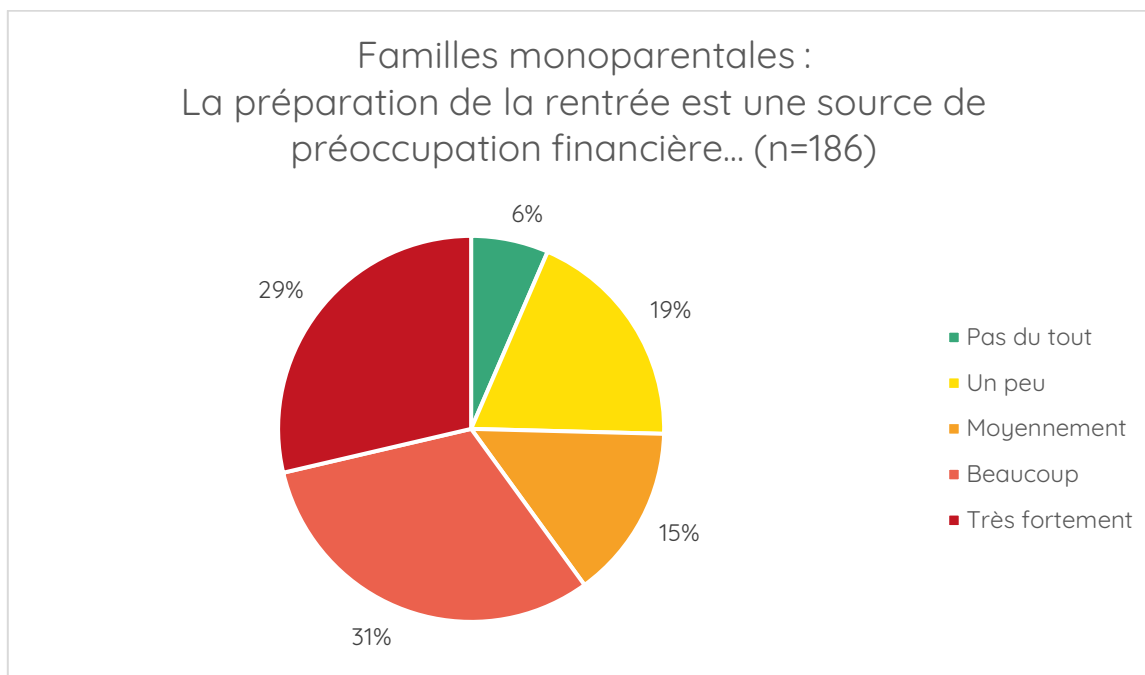
80% des familles sont préoccupées financièrement par la préparation de la rentrée scolaire. 38% le sont même « beaucoup » voire « très fortement ».



C'est d'autant plus le cas pour les **familles de trois enfants et plus** : pas moins de 87% d'entre elles sont préoccupées par le coût de la rentrée scolaire.

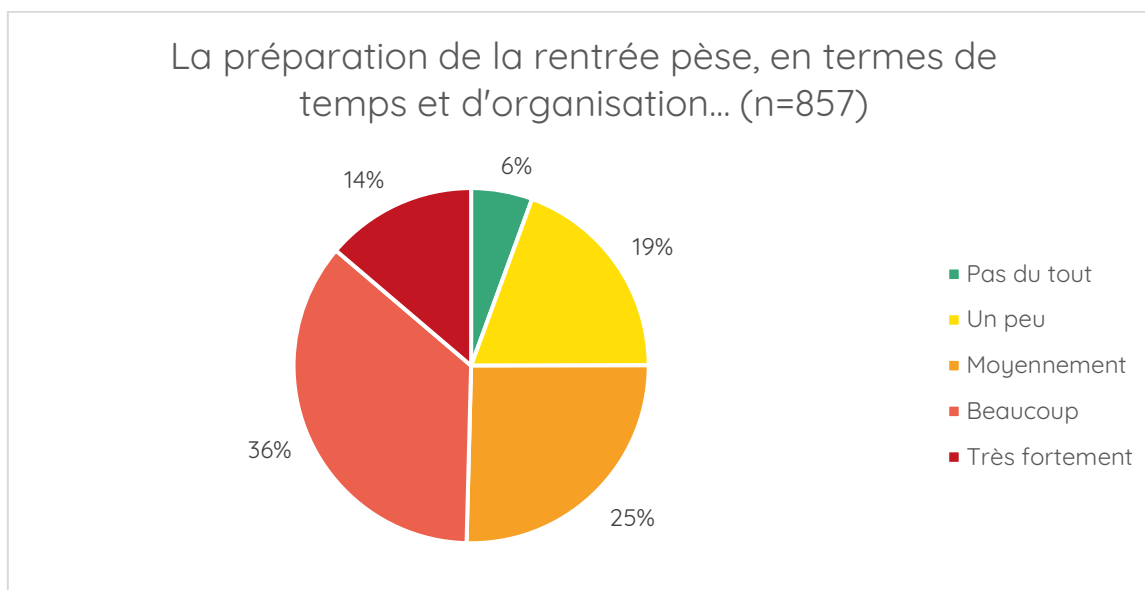


Mais ce sont plus encore (94%) les **parents solo** qui craignent tout particulièrement la charge financière de la rentrée scolaire.

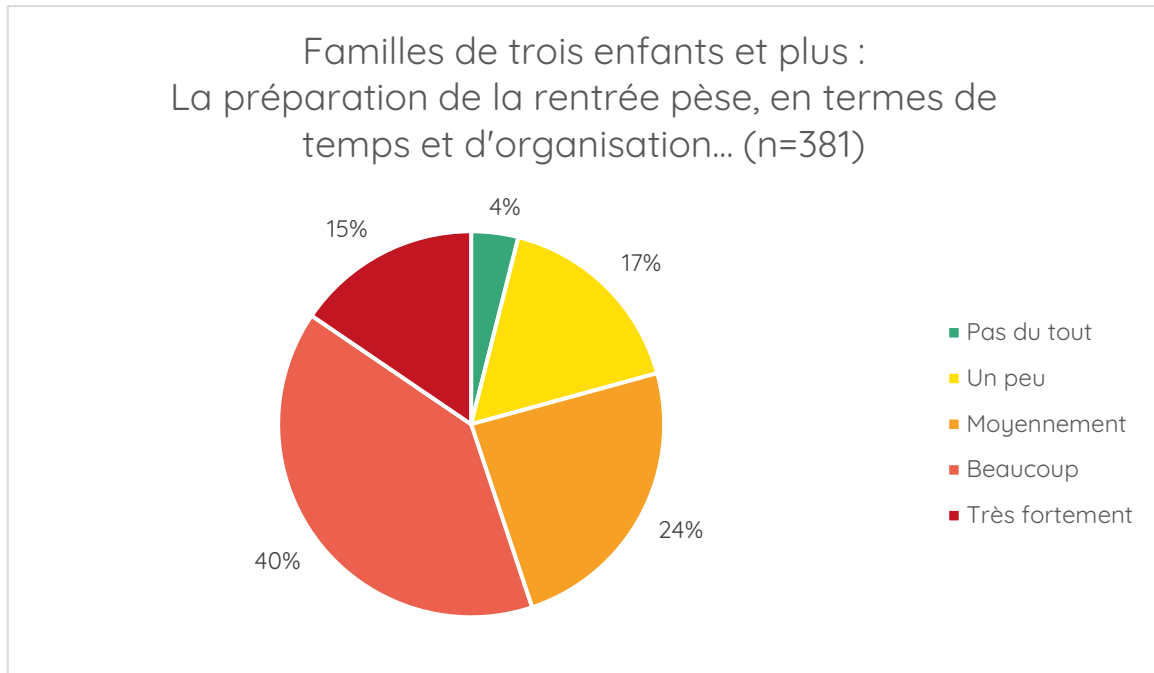


## 2. 9 familles sur 10 préoccupées par le temps de préparation et l'organisation de la rentrée

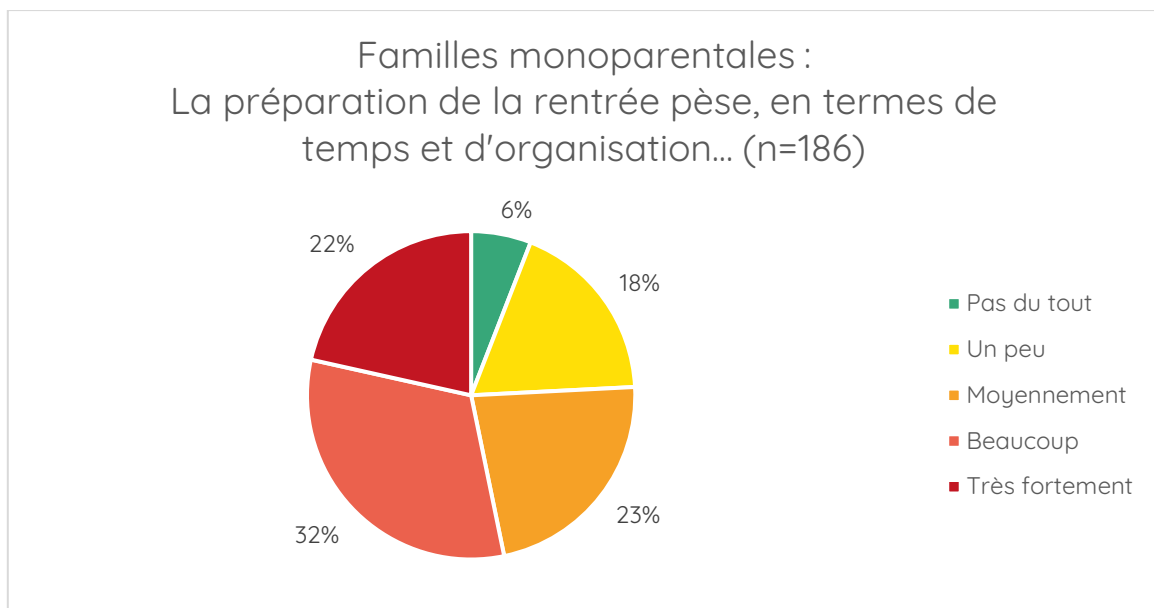
94% des familles sont préoccupées par le temps et l'organisation que leur prend la préparation de la rentrée scolaire ; la moitié sont même « beaucoup » ou « très fortement » préoccupées par cela. La charge mentale (qui repose majoritairement sur les mères) de la rentrée est très lourde.



Ici aussi, les **familles de trois enfants et plus** sont plus sujettes à ces difficultés d'organisation : 96% sont préoccupées et 55% d'entre elles le sont beaucoup ou fortement.



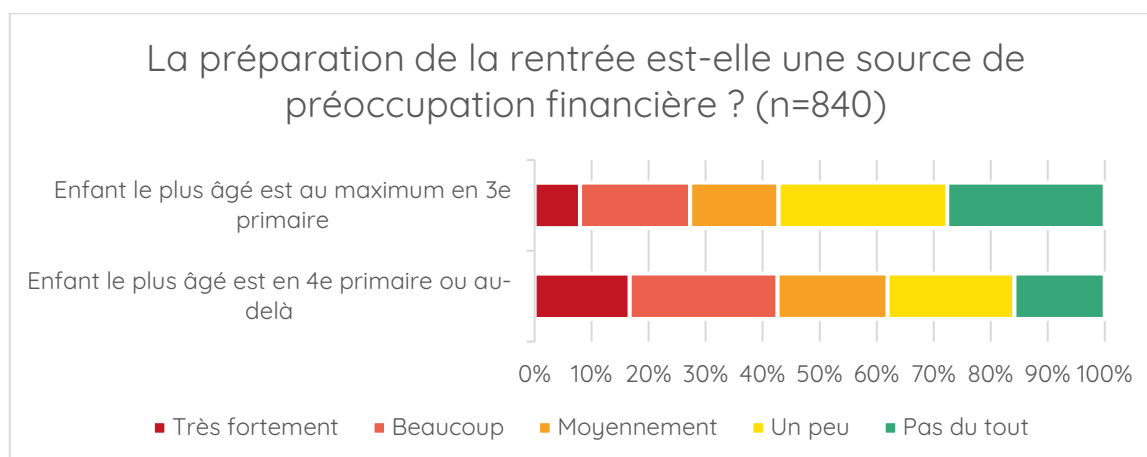
En moyenne, les **parents solo** sont aussi nombreux que les autres parents à être préoccupés par le temps et l'organisation que prend la rentrée scolaire, mais une plus forte proportion d'entre eux le sont « très fortement » (22% pour les parents solo ; 14% pour l'ensemble des parents de l'échantillon).



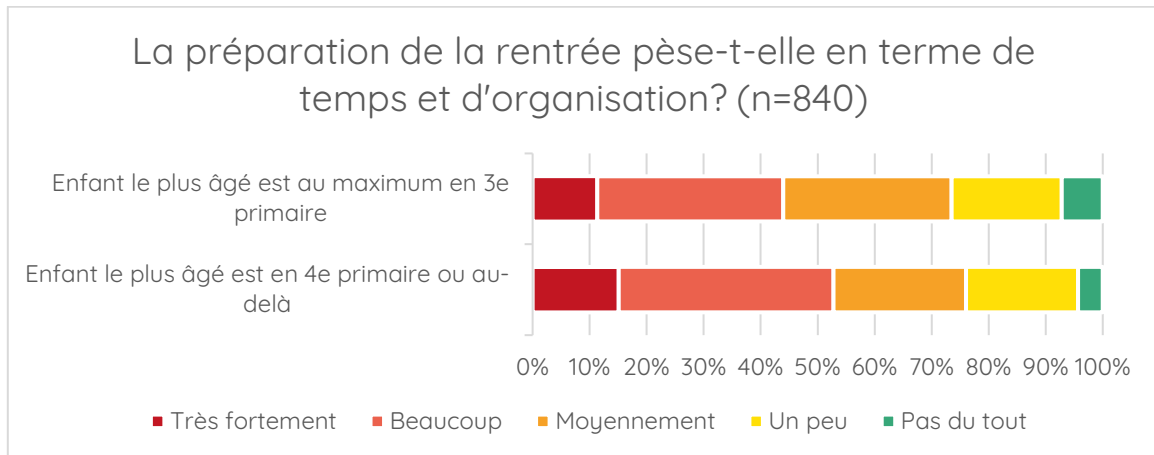
### 3. La fourniture du matériel scolaire par les écoles retire des préoccupations financières et de la charge mentale aux parents

La Ligue des familles a comparé les réponses des parents dont l'enfant le plus âgé est au maximum en 3<sup>e</sup> primaire (et bénéficiait dès lors jusqu'à présent de la fourniture du matériel scolaire par l'école), des réponses des parents dont l'enfant le plus âgé est en 4<sup>e</sup> primaire ou au-delà. Les différences sont nettes : si la gestion par les écoles du matériel scolaire de base ne supprime pas les préoccupations financières et organisationnelles des parents (il y a bien d'autres démarches et couts à assumer à la rentrée scolaire), elle les diminue significativement.

Ainsi, il y a 62% de parents dont l'enfant le plus âgé est en 4<sup>e</sup> primaire ou au-delà qui sont moyennement, beaucoup ou très fortement préoccupés par les questions financières liées à la rentrée. Chez les parents dont l'enfant le plus âgé est en 3<sup>e</sup> primaire ou moins, c'est-à-dire ceux dont tous les enfants bénéficient du petit matériel scolaire distribué par l'école, cette proportion retombe à 42% (**20 points de différence**).



On peut aussi constater une véritable différence de charge mentale pour les familles quand le matériel scolaire est géré par les écoles, même si évidemment la rentrée scolaire, ce n'est pas que l'achat du petit matériel et que la charge mentale globale liée à la rentrée est loin d'être supprimée. La gratuité des fournitures scolaires fait ainsi passer un certain nombre de familles d'un sentiment de charge mentale forte à très forte vers un sentiment de charge mentale moyenne. 53% des parents dont l'enfant le plus âgé est en 4<sup>e</sup> primaire ou au-delà trouvent que la préparation de la rentrée pèse beaucoup ou très fortement en termes de temps ou d'organisation ; contre 44% de parents lorsque l'enfant le plus âgé est au maximum en 3<sup>e</sup> primaire - c'est-à-dire ceux dont tous les enfants bénéficient du petit matériel scolaire distribué par l'école (**9 points de différence**).



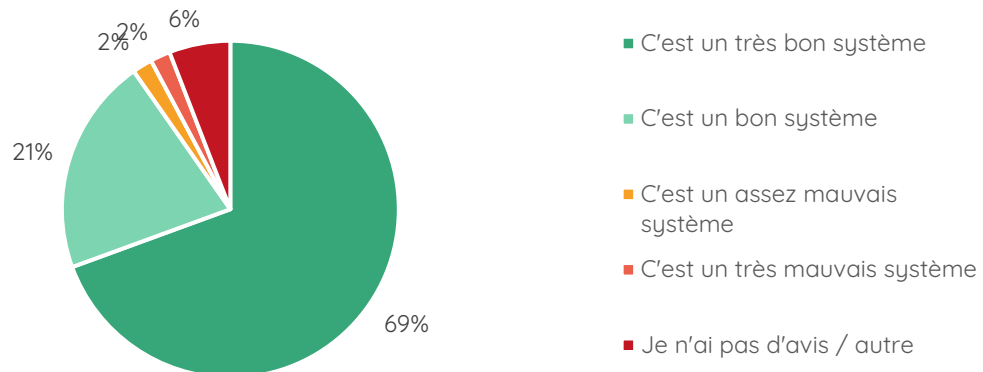
## D. Que pensent les parents de la fin de la gratuité des fournitures scolaires ?

La Ligue des familles a interrogé les parents sur le système de gratuité des fournitures scolaires. Plusieurs questions ont été posées.

### 1. Les parents soutiennent massivement la gratuité des fournitures scolaires pour tous les élèves

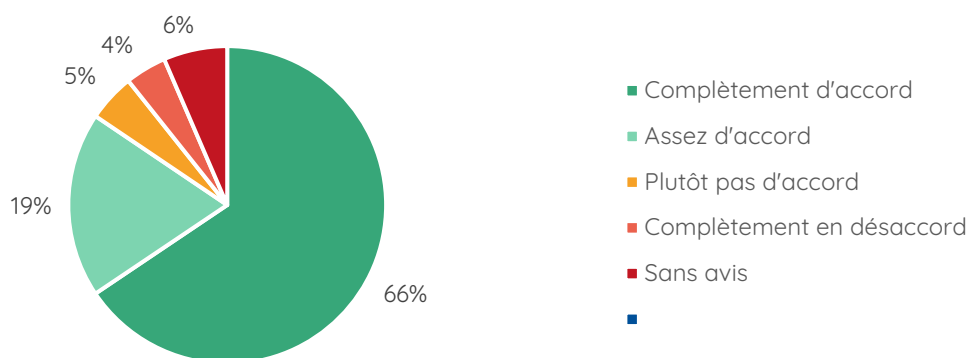
Sur le principe d'abord, les parents soutiennent massivement les exemples mis en place dans d'autres régions ou pays organisant la gratuité des fournitures scolaires de base pour tous les élèves jusqu'en fin de primaire : 9 parents sur 10 trouvent que c'est un bon modèle.

En Flandre et en Finlande, dans toutes les classes de primaire, l'école distribue le petit matériel scolaire. Chaque élève reçoit donc les mêmes fournitures, de la même qualité, gratuitement. Que pensez-vous de ce modèle? (n=834)



En Fédération Wallonie-Bruxelles, le gouvernement Degrise avait gelé, l'an passé, la progression d'un système similaire à la 3<sup>e</sup> primaire. L'avis des parents est on ne peut plus clair sur le fait qu'ils estiment qu'il conviendrait, au contraire, d'étendre la gratuité des fournitures scolaires à partir de la 4<sup>e</sup> primaire. 85% d'entre eux soutiennent l'extension après la 4<sup>e</sup> primaire.

En FWB, jusqu'en 3<sup>e</sup> primaire, toutes les écoles distribuent gratuitement les fournitures grâce à un financement des pouvoirs publics. Les parents ne doivent s'occuper de rien. Pensez-vous qu'il faudrait appliquer le même système à partir de la 4<sup>e</sup> primaire



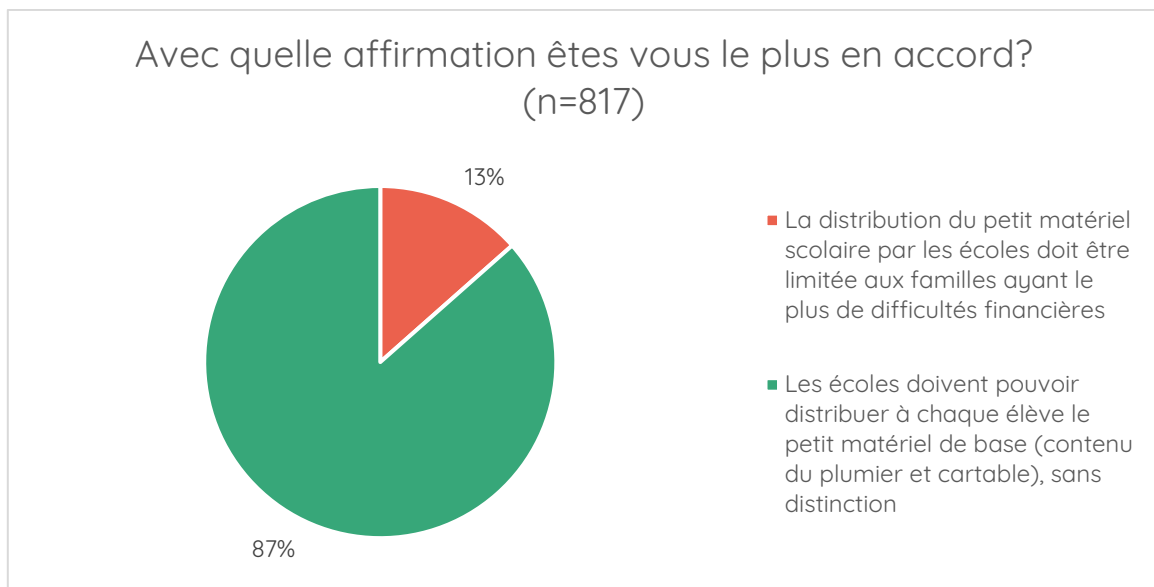
Nous avons permis aux parents de déposer des commentaires libres. La majorité allaient dans le sens de faire attention, dans la mise en place du modèle, à la possibilité de **réemploi du matériel**

**non épuisé d'une** année à l'autre par les écoles ; à veiller à **garantir que le matériel fourni soit de qualité et durable** ; ou dans le sens d'étendre la gratuité non seulement au matériel scolaire de base, mais aussi aux **activités obligatoires durant le temps scolaire**.

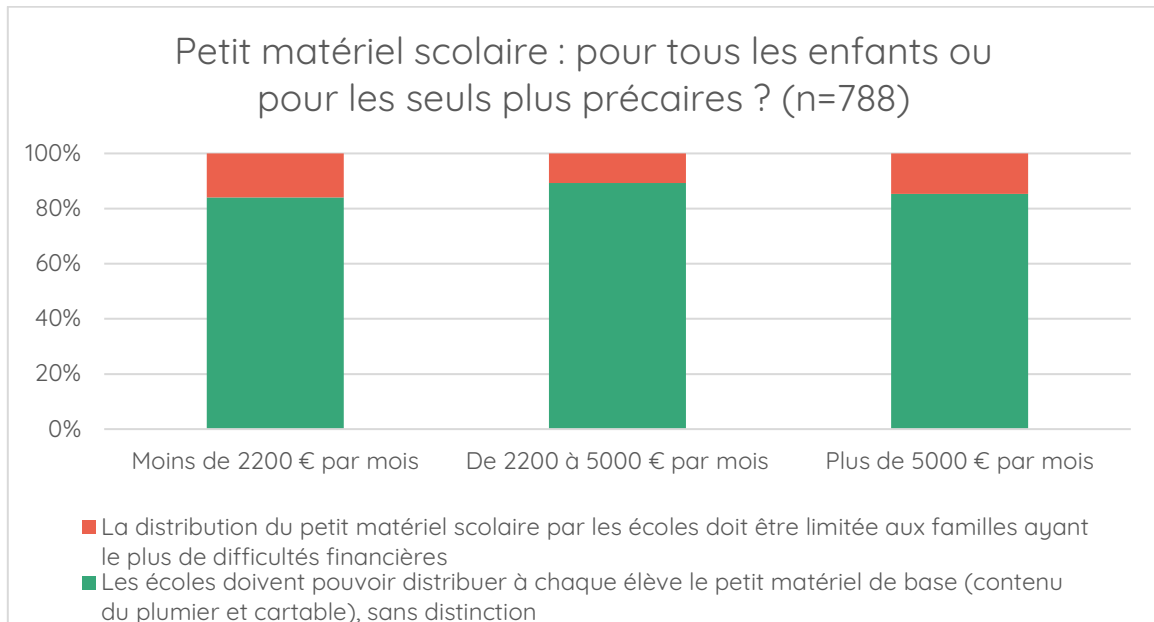
## 2. 9 parents sur 10 souhaitent que le petit matériel scolaire soit distribué à tous les élèves, sans distinction

La Ligue des familles a interrogé les parents d'élèves sur ce qu'ils préféreraient entre deux modèles : gratuité scolaire pour tous, ou matériel scolaire distribué par l'école aux familles ayant le plus de difficultés financières ?

Le constat est sans appel : près de 9 parents sur 10 souhaitent que la distribution du petit matériel scolaire reste universelle.

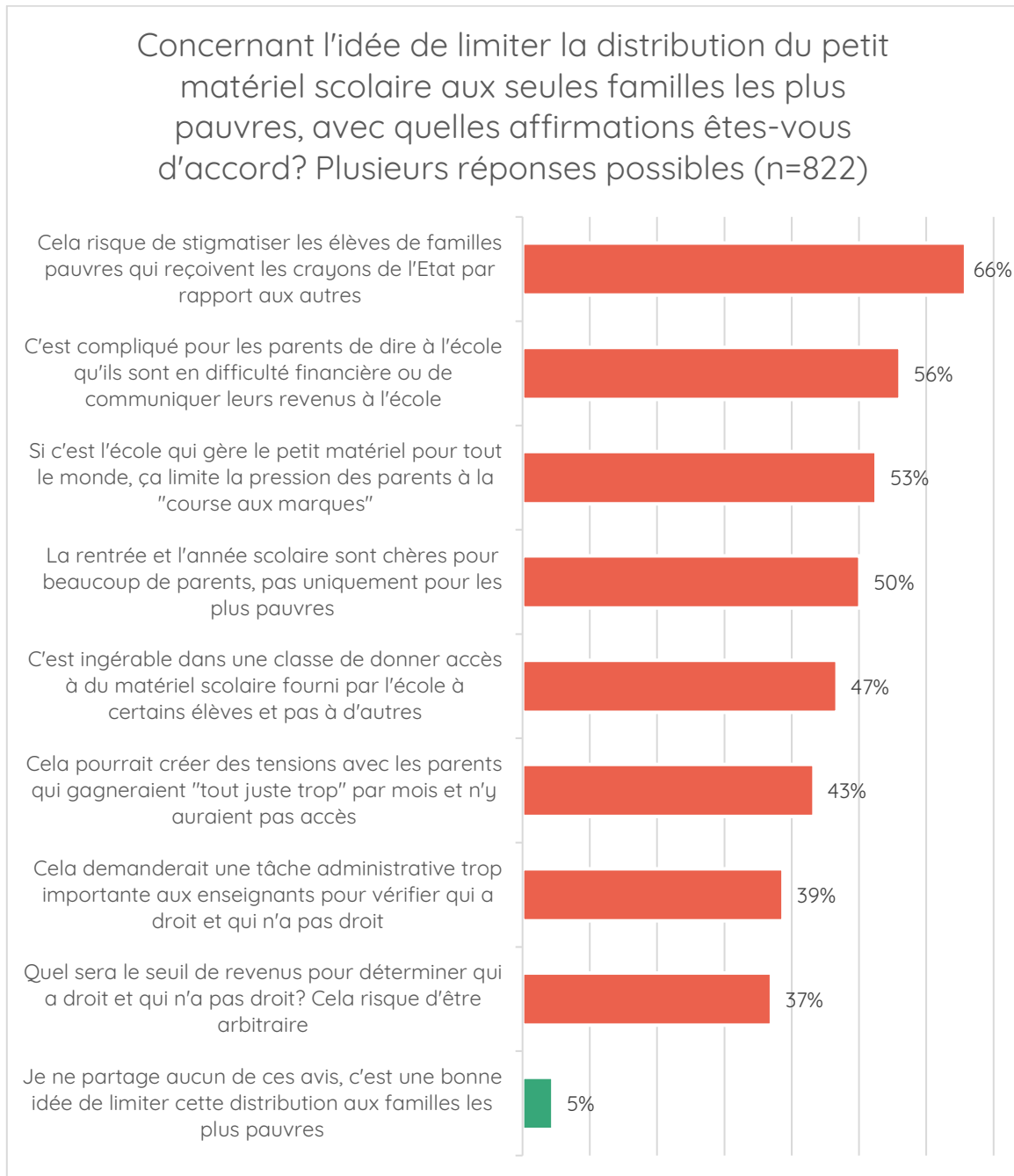


La tendance est similaire chez les familles les plus précaires, les familles de la classe moyenne, et les familles aux revenus les plus élevés.



### 3. Les craintes des parents quant à l'idée de limiter le petit matériel scolaire aux enfants les plus pauvres

Les parents ont pu expliciter davantage leur avis sur l'idée de cibler la distribution par l'école des fournitures scolaires vers les seules familles précaires.



La crainte la plus importante des familles est la stigmatisation que cela va entraîner chez les enfants de familles pauvres devant leurs condisciples de classe. Les parents alertent également sur le fait que de nombreux parents vivront la honte de leur situation et de devoir aller demander des fournitures scolaires à l'école, ou de communiquer leurs revenus. La relance de la « course aux marques » qui viendra de la fin de la distribution du même matériel pour tous est aussi particulièrement pointée, ainsi que le fait que la rentrée scolaire coûte cher en ce compris aux parents de la classe moyenne.

Les craintes des parents concernent aussi la dégradation des relations à l'intérieur des classes, ou entre les parents ne pouvant pas recevoir l'aide et l'école. Enfin, certains parents pointent la

lourdeur de la tâche administrative et s'interrogent sur le caractère arbitraire du seuil de revenus qui sera déterminé.

Après réflexion, confrontés à ces complexités, la proportion de parents soutenant la transformation de la gratuité scolaire en un mécanisme ciblé d'aide sociale aux enfants les plus pauvres passe de 13% à 5%.

Parmi les commentaires libres déposés, plusieurs revenaient avec une opinion du type de celle-ci :

« Je préférerais que tous les enfants reçoivent le même matériel et que les familles qui ont des revenus plus importants participent davantage autrement (impôts, participation à partir de certains revenus) ».

## E. La distribution des fournitures à tous les élèves est nécessaire pour les parents, requise par le cadre légal belge et international, et finançable

On le voit, la distribution des fournitures scolaires répond à un besoin majeur des familles, qui ont majoritairement des difficultés à faire face aux frais scolaires, comme extrascolaires d'ailleurs (65% des familles rencontrent des difficultés à payer les activités sportives, musicales et artistiques de leurs enfants<sup>11</sup>) – frais qui se concentrent au moment de la rentrée. Près de 90% des familles plaident en outre pour un système de distribution des mêmes fournitures à tous les enfants, plutôt que d'aide aux seuls enfants précarisés. Cet avis est partagé quel que soit le milieu d'origine, que les parents soient eux-mêmes en difficultés financières, qu'ils aient des revenus moyens ou des revenus élevés. Avant toute chose, les parents veulent éviter la stigmatisation des enfants issus de familles à bas revenus.

En Belgique, les traités internationaux font du droit à la gratuité de la fréquentation scolaire, qui implique la gratuité des fournitures scolaires, un droit fondamental des élèves et de leurs familles. La gratuité des fournitures scolaires devrait donc déjà être une réalité depuis des décennies, comme c'est le cas en Flandre. Elle ne l'est pourtant ni en pratique, ni dans la législation actuelle

---

<sup>11</sup> <https://liguedesfamilles.be/article/des-passions-qui-mettent-la-pression>

de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et les dispositions annoncées ici nous en éloigneront encore davantage.

La distribution des fournitures scolaires constitue enfin une mesure fort peu onéreuse au regard de ses bienfaits pour les enfants et leurs familles. Elle coûte 4 millions € par année d'études soit 0,03% du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 12 millions donc pour les 3 premières années de primaire. L'économie générée par la suppression de cette mesure est inférieure encore, puisqu'une partie du budget est réaffectée. Alors qu'il met fin à cette mesure, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles met en place des politiques nouvelles à hauteur de 200 millions €. Le maintien de la fourniture du matériel scolaire à tous les enfants de P1 à P3 et même son extension jusqu'à la P6 était (et reste) donc un choix politique possible<sup>12</sup>, au coût finalement très modique en comparaison avec d'autres mesures prises.

---

<sup>12</sup> La Ligue des familles avait trouvé en 2025, dans les budgets alors votés, une solution créative permettant de dégager les moyens nécessaires en utilisant plus efficacement les moyens déjà dédiés à la réduction des frais scolaires à charge des familles : <https://liguedesfamilles.be/article/10-millions-euro-disponibles-pour-reduire-les-frais-scolaires>

L'école plus couteuse encore... et les enfants en paient le prix

**Octobre 2025**

Merlin Gevers  
[m.gevers@liguedesfamilles.be](mailto:m.gevers@liguedesfamilles.be)

